

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MORINGHEM

En date du 07/04/2023

Date de la convocation : 28.03.2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept du mois d'avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MORINGHEM, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe CORNETTE, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absents :

DELATTRE Fanny

SAINT-MACHIN Luc (procuration à DUQUESNE Hervé)

La séance est ouverte.

Madame Marguerite-Marie LEBRIEZ est élue secrétaire de séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 10/02/2023. Ce PV est validé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- **Délibération n°1** – Approbation du compte de gestion – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°2** - Approbation du compte administratif – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°3** – Affectation du résultat – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°4** – Vote des taux d'imposition – *augmentation de 3% approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°5** – Vote des subventions aux associations – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°6** - Vote du budget Primitif – *approuvée à l'unanimité*
 - **Délibération n°7** - Application de la fongibilité des crédits pour la nomenclature M57 – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°8** - Convention de participation financière entre la CAPSO et la commune de Moringhem au titre de la défense incendie (travaux réalisés en 2019 et 2021) - *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°9** - Reconduction de l'organisation du temps scolaire à 4 jours - *approuvée à l'unanimité*

La séance est levée à 20h35

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
15 JUN 2023